

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1997

LANCY / « LES FRAISIERS »

(Création d'une zone sportive)

Plan N° 30227-543

En application de l'article 15A alinéa 4 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987 (LaLAT), la commune de Lancy a transmis au Conseil d'Etat un avant-projet de loi modifiant les limites de zones selon plan N° 30227-543, tendant à la création d'une zone sportive située au lieu-dit « Les Fraisières ».

Le projet est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/c/plans-en-consultation> ;
- **à la mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h. à 16h30) Tél. 022 706 15 11;

où il peut être consulté du **1^{er} décembre 2022 au 7 janvier 2023** inclusivement.

Le projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28471-543 concernant le même secteur est mis à l'enquête publique simultanément.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire
Office de l'urbanisme - direction du développement urbain région Rhône-Ouest
Case postale 224
1211 Genève 8

Publication FAO : **1^{er} décembre 2022**

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :

Antonio HODGERS